

Arrondissement de Grasse



Nombre de conseillers	23
en exercice	23
présents	19
votants	22

Date de convocation et d'affichage :

25/03/2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente mars à 18h30 le Conseil Municipal de la commune de Saint-Paul de Vence, s'est réuni au sein de l'Auditorium, après convocation légale sous la présidence de M. Jean-Pierre CAMILLA, Maire.

Etaient présents :

MM. CAMILLA Jean-Pierre, CHEVALIER Frank, NUTTIN Marc, RAFFAELLI Jean-Louis, ROUSSEAU Mathieu, ROUX François, VADO Alain, ZULIANI Alex, FAURE Jean-Paul, VACQUIER Nicolas.

Mmes CAUVIN Édith, COLLET Sylvie, DALMASSO Sandrine, DUMONT Christelle, GUIGNONNET Nadine, HARTMANN Laurence, TOLLE Sylvie, VOISIN Céline, SAPHORES-BAUDIN Frédérique.

Procurations / Absents excusés :

M. STACCINI donne procuration à Mme CAUVIN

M. VERIGNON donne procuration à M. FAURE

Mme CHARENSOL donne procuration à Mme SAPHORES-BAUDIN

Etaient absents: M. BARTHES François

Mme Céline VOISIN est élue secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Locales.

Délibération N°30.03.2022_026**Objet : Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 16/02/2022***Annexe : Projet de PV diffusé aux élus le 04/03/2022*

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de valider le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 16/02/2022, diffusé à l'ensemble des élus le 04/03/2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

À l'unanimité

VALIDE le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 16/02/2022, diffusé à l'ensemble des élus le 04/03/2022

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire de Saint-Paul de Vence,
Vice-Président de la CASA délégué au Tourisme,
Vice-Président du SIEVI,
Jean-Pierre CAMILLA

